



CONFERENCE DE PRESSE

*« 4.500 supports-sacs distribués gratuitement
dès ce lundi 21 juin aux Bruxellois!
Et bilan de 6 mois de tri obligatoire des déchets
en Région bruxelloise »*

21 Juin 2010

12h30 au BIP, Salle Zinneke

Près de six mois après l'entrée en vigueur de l'obligation de tri des déchets en Région bruxelloise, les résultats sont significatifs et encourageants. Les Bruxellois ont adopté massivement ce geste positif pour l'environnement. Les sacs jaunes et bleus ont fleuri partout à Bruxelles, dans tous les quartiers.

L'ensemble des Bruxellois a été particulièrement réceptif à cette nouvelle habitude, et ce, très rapidement. Les chiffres le démontrent: on assiste à une augmentation spectaculaire du tonnage de déchets triés dès le début de l'année 2010.

Analyse des résultats chiffrés

Si de janvier à mai 2009, l'Agence Bruxelles-Propreté avait récolté 29.544 tonnes de déchets triés (sacs jaunes, bleus et bulles à verre), elle en a collecté 36.518 tonnes pendant les mêmes mois de l'année 2010! **Soit une augmentation globale de 24% de déchets triés en Région bruxelloise, en un an!**

Si l'on détaille ces statistiques par types de déchets triés, on obtient ceci:

- **augmentation de 52% pour les emballages PMC** (sac bleu): de 4.540 tonnes collectées en janvier – février – mars – avril – mai 2009 à 6.907 tonnes pour la même période 2010.
- **augmentation de 19% pour les papiers-cartons** (sacs jaunes): de 17.546 tonnes en 2009 à 20.895 tonnes en 2010.
- **augmentation de 17% pour les bouteilles, flacons et bocaux en verre** (bulle à verre): de 7.457 tonnes en 2009 à 8.715 tonnes en 2010.

Dans le même temps, **les déchets résiduels**, collectés en sacs blancs, **ont diminué de 12%**, passant de 103.344 tonnes à 91.220 tonnes.

Si les résultats sont déjà significatifs, l'objectif est d'aller toujours plus loin, en augmentant encore la quantité récoltée de déchets triés mais aussi en améliorant la qualité du tri effectué.

Les « supports-sacs »

Dans cette optique, une nouvelle initiative a été mise en place : la distribution dès ce lundi 21 juin, de **supports-sacs**. Totalement gratuits, ils permettent de disposer de deux sacs, l'un blanc et l'autre bleu, le tout sur un espace réduit. Ces supports-sacs apportent une réelle solution aux problèmes d'exiguïté des espaces et permettent aux habitants de petits logements de réaliser eux aussi le tri des déchets.

Le choix du matériel s'est porté sur un support bi-sacs, pour des raisons évidentes de réduction de la taille de l'outil (les déchets papiers/cartons pouvant plus facilement être stockés en dehors de la cuisine).

La distribution, en pratique

4.500 supports-sacs sont d'ores et déjà prêts à être distribués. Ils le seront selon le schéma suivant:

- 3.500 via les CPAS des 19 communes: la volonté est d'en faire profiter prioritairement les ménages les moins favorisés de notre Région. La répartition par communes se fera au prorata du nombre de personnes émargeant au CPAS dans chacune d'entre elles.
- 300 via des concours-radio: des partenariats ont été conclus avec 4 radios régionales (Vivacité, Fm Brussel, Gold FM et Al Manar). Ils permettront à 300 auditeurs de gagner des « **supports-sacs** », pour autant qu'ils répondent correctement à des questions de connaissance générale sur le tri des déchets ménagers.
- 400 seront placés dans des snacks: une action pilote sera lancée dès le 1^{er} juillet dans une trentaine de snacks de Saint-Josse-ten-Noode, en collaboration avec la commune et Atrium Saint-Josse. Les établissements visés recevront un ou plusieurs présentoirs à placer en évidence pour les clients, accompagnés d'information sur le tri et également de sets de tables ludiques sur le tri. L'action sera ensuite étendue à d'autres établissements du même secteur, en commençant par ceux situés en première couronne.
- 300 supports sacs viendront équiper des clubs sportifs de la région ainsi que de nombreuses maisons de jeunes. Cette action a vocation à aider les jeunes sportifs bruxellois à acquérir ou parfaire les gestes de tri.

Ces 4.500 supports constituent un premier lot. Un marché public pour la production d'unités supplémentaires est d'ores et déjà à l'étude.

Sensibiliser, avant de sanctionner

Les biais par lesquels les Bruxellois sont informés et sensibilisés sont nombreux. Aux campagnes médias traditionnelles se sont ajoutées un certain nombre d'actions de terrain : distribution de 9.000 tri-packs dans les logements sociaux, distribution de kits de tri par les équipes d'animateurs de Bruxelles-Propreté dans certains quartiers de Bruxelles, actions de sensibilisation dans les écoles ou lors de grands événements bruxellois, et pour finir la distribution de supports-sacs.

Comme le démontrent les chiffres, le travail semble visiblement porter ses fruits. Cependant, la sensibilisation ne suffit pas. C'est pourquoi les contrôleurs de Bruxelles-Propreté sont également à pied d'œuvre depuis début janvier pour s'assurer du bon respect de l'obligation de tri partout dans la ville. Depuis la mise en application de l'obligation du tri, ces agents ont déjà adressé plus de 1.340 avertissements et dressé plus de 110 procès-verbaux à des habitants dont le sac blanc contenait des déchets recyclables.

Par ailleurs, depuis le 14 juin, les chargeurs des sacs bleus et jaunes collent des autocollants **STOP** sur les sacs mal triés. Ces autocollants permettent aux chargeurs de pointer les intrus qui apparaissent de façon flagrante. Le sac n'est donc pas ramassé et le citoyen est contraint de re-trier convenablement ses déchets avant de le représenter à la collecte.

Conclusion

Sensibilisation, information et incitation sont les maîtres-mots que nous essayons de mettre chaque jour en œuvre pour permettre à chacun de poser le geste du tri, ce geste positif pour notre environnement. Mais la sanction se révèle parfois nécessaire pour pouvoir continuer à mener une politique sociale en la matière.

« Je suis satisfait des résultats engrangés en près de six mois d'obligation de tri en Région bruxelloise », indique Emir Kir. « On peut désormais affirmer que les citoyens l'ont adoptée, et qu'ils souhaitent par là, démontrer leur volonté d'être des acteurs quotidiens de la protection de leur environnement. C'est une excellente nouvelle! ».

Contacts presse:

- Pour le Cabinet d'Emir Kir: Fabienne Defrance 02/506.34.19 ou 0499/588.300
- Pour l'Agence Bruxelles-Propreté: Etienne Cornesse 02/778.08.48